

Paris, le 24 mai 2024

Elections européennes : les propositions de la FNADE pour réindustrialiser vert, contribuer à la souveraineté et garantir un marché libre et concurrentiel.

Nos déchets sont une ressource locale et durable, un maillon indispensable de l'économie circulaire. : Au sein de l'Europe, ils permettent de limiter les importations de matières et d'énergie. Ils sont aussi un levier de décarbonation de l'industrie et des territoires.

Dans un contexte de forte dépendance européenne aux matières, la mise en œuvre pragmatique des mesures engagées lors du précédent mandat s'impose. Il faut maintenant décliner et soutenir les ambitions du Green Deal pour produire mieux, consommer mieux et recycler davantage. Il faut également poursuivre l'ambition zéro pollution afin de protéger l'environnement et la santé. Réindustrialiser vert, c'est donc à la fois développer une industrie plus résiliente et moins dépendante des marchés internationaux, mais également assurer une production de matières recyclées de haute qualité, à travers la dépollution et en évitant le déclasserement des déchets dangereux.

Concernant les terres agricoles, le retour au sol des fertilisants issus de déchets (biodéchets, boues de station d'épuration, ...) est un moyen utile de lutter contre l'appauvrissement des sols et favorise leur résilience face aux événements climatiques. Promouvoir ces fertilisants, en substitution d'engrais importés, contribuent à notre souveraineté alimentaire et apportent au monde agricole des produits de qualité éprouvés et compétitifs.

La dépendance européenne aux énergies fossiles importées ayant été éprouvée ces dernières années, développer la production locale d'énergie renouvelable et de récupération, à partir de déchets résiduels, est également une priorité stratégique. Cette énergie bas-carbone a toute sa place dans le mix énergétique, à destination des industriels ou des territoires (notamment avec les réseaux de chaleur urbains). Elle est un levier pour le développement de l'économie et des territoires européens. Il est aujourd'hui indispensable de mieux reconnaître la contribution de la valorisation énergétique des déchets.

Enfin, concernant la décarbonation de l'Union européenne, le mandat qui s'achève a été fondateur pour la mise en place en Europe de mécanismes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ces mécanismes ne prennent pas en compte les émissions évitées alors même qu'elles devraient être prises en compte. La décarbonation des industries et des territoires se réalise aussi à travers la production de matières recyclées, de fertilisants et d'énergie à partir des déchets.

Antoine BOUSSEAU, Président de la FNADE, souligne : « L'environnement et le climat doivent demeurer des priorités au cœur du projet européen. Nous devons concilier les ambitions européennes de souveraineté et de réindustrialisation, avec un environnement sain et la protection de la santé. »

La FNADE, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la filière déchets. Acteur majeur de l'économie circulaire, la filière déchets produit des matières recyclées, des fertilisants et de l'énergie verte, en substitution de ressources naturelles et d'énergies fossiles. Elle apporte des solutions aux défis majeurs de l'environnement et du climat. La FNADE en chiffres : 257 entreprises privées adhérentes 44 536 salariés en France 11,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires ~800 millions d'euros d'investissements. Elle est membre de la FEAD (European Waste Management Association).

Contact presse : Martine SAVARY 06 64 25 66 59 martine@geckotom.com